

0758.

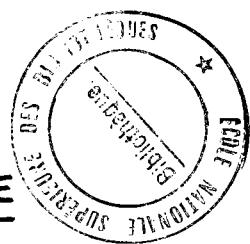
C P U
1985
A
A

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES DE GRE

Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

INFORMATION SPECIALISÉE

* NOTE DE SYNTHESE



CONTRIBUTION A L'ACCES UNIVERSEL

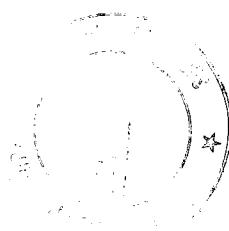
AUX PUBLICATIONS : LES CENTRES

D'ACQUISITION ET DE DIFFUSION

DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

AUTEUR : Patporn PHICHIT
DATE : Février 1985

SOMMAIRE



INTRODUCTION

P. 1

CHAPITRE UN LA SOLUTION FRANÇAISE

- | | |
|---|-------|
| 1. La situation en France | P. 4 |
| 2. Origine de la création des CADIST | P. 5 |
| 3. Mission du CADIST | P. 8 |
| 4. Modalités de fonctionnement et utilisation du subvention | P. 12 |

CHAPITRE DEUX LE CADIST MATHEMATIQUE

- | | |
|--|-------|
| 1. Introduction | P. 15 |
| 2. Présentation du CADIST MATHEMATIQUE | |
| 2.1 Convention de la création du CADIST MATHEMATIQUE | P. 16 |
| 2.2 Description | P. 18 |
| 2.3 Le Budget | |
| 3. Activités du CADIST MATHEMATIQUE | |
| 3.1 les acquisitions et le traitement des livres et périodiques. | P. 23 |
| 3.2 Diffusion des documents | P. 24 |

CONCLUSION

P. 34.

LISTE DE SIGLES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION.

Le CAOIST est un Centre d'Aquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique.

Il représente une contribution⁽¹⁾ à l'accès universel aux publications (UAP). Nous étudierons donc le rôle et le fonctionnement des CAOIST. L'objectif de l'UAP est de rendre le plus grand nombre possible de publications accessible aux utilisateurs qui en ont besoin, quelque soit le lieu et le moment. Cette accessibilité aux documents revêt une importance capitale pour le développement économique et social. L'objectif visé consistera donc en une amélioration de l'accès, au niveau local et international, et à tous les stades de la publication de documents nouveaux, jusqu'aux mesures à prendre pour assurer la conservation des exemplaires de toutes les publications. L'activité principale des bibliothèques est le prêt inter-bibliothèques qui signifie la fourniture à la demande soit d'un document original lui-même, soit de sa reproduction. Comme une bibliothèque ne peut acheter la totalité des documents, elle doit donc emprunter à une autre bibliothèque.

Le problème principal en matière de documentation, étant la diffusion et l'accès à l'information, cette

question a été au centre des préoccupations de tous les pays et des organismes internationaux. Différents méthodes ont été adoptées suivant les pays. Nous verrons plus loin que la France a privilégié un système décentralisé.

- l'Angleterre et l'Allemagne fournissent l'exemple de deux solutions envisageables.

— la première solution est celle de la British Library Lending Division (B.L.D.) de Boston Spa en Grande Bretagne, créé dans les années 1940, elle a la mission originale de fournir toutes les catégories dans toutes les disciplines. Elle consiste à concentrer dans un établissement unique l'ensemble des documents destinés au prêt.
 — la République Fédérale d'Allemagne a choisi une solution opposée en parcellisant l'ensemble des connaissances et en la répartissant en plus de cent secteurs. Le système présente l'inconvénient de morceler des disciplines aux frontières mal définies, et, en conséquence, de multiplier les doubles acquisitions et de perturber l'orientation des demandes. C'est la raison pour laquelle est juxtaposé à ce premier réseau, une autre organisation née du désir de centraliser les acquisitions dans certains domaines de la recherche. Ainsi ont déjà été créés quatre

bibliothèques centrales : la « Technische Informationsbibliothek » à Hanovre pour les sciences et les techniques, la « Zentralbibliothek der Landwissenschaften » à Bonn pour l'agronomie, la : « Zentralbibliothek der Medizin » à Cologne pour la médecine et la « Zentralbibliothek der Wirtschaftswissenschaften » à Kiel pour les sciences économiques -

LISTE DES CADIST EN FRANCE

Par discipline, organisme et ville
d'implantation

DISCIPLINE	ORGANISME	VILLES
1 - Art et Archéologie	B. Art et Archéologie	Paris
2 - Astronomie et astrologie	B. Observatoire Paris -Meudon	Paris
3 - Botanique, Zoologie, Biologie anim. et végét.	B. Museum National Histoire Nat.	Paris
4 - Chimie et Pharmacie	B.I.U. de Lyon	Lyon
5 - Ethnologie et préhistoire	B. Musée de l'homme	Paris
6 - Gestion et Sc. Economiq.	B. Université Paris IX	Paris
7 - Histoire moderne et Contemporaine	B. de la Sorbonne et B.I.U Aix- Marseille et B.U de Caen	Paris Marseille Caen
8 - Langues, Littérature et civilisations germaniques	B.N.U de Strasbourg	Strasbourg
9 - Mathématiques	B. Institut Mathématiques en liaison avec laB.U	Paris-Sud
10 - Médecine et Ondo-Stoma- tologie	B.I.U de Médecine	Paris
11 - Physique	B.I.U de Grenoble	Grenoble
12 - Relations internationales et Monde Contemporain	B. documentation internationale Contemporaine	Paris
13 - Sciences Politiques	B. Fondation Nation. Sciences politiques	Paris
14 - Sciences de la Terre, des océans et de l'environ.	B.I.U de Jussieu	Jussieu
15 - Sciences religieuses	B.I.U de Strasbourg	Strasbourg

N.B. La majorité des CADIST est rencontrée dans
le Région parisienne

CHAPITRE UN

LA SOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE I

LA SOLUTION FRANÇAISE1. La Situation en France

la constitution de CADIST semble être la réponse la mieux adaptée aux besoins français, d'abord parce que leur structure décentralisée correspond aux orientations actuelles en matière d'organisation administrative - ensuite parce que l'institution d'un organisme centralisé impliquerait des investissements considérables et qu'en l'état de faire, il ne pourrait guère satisfaire les demandes concernant les documents antérieurs à sa création.

En ce qui concerne la France, le Ministre des Universités a opté pour une solution moyenne : trente disciplines environ ont été confiées à une vingtaine de bibliothèques. La décision a été prise au cours de réunions auxquelles participaient des représentants du Cabinet du Ministre, de la Mission de la recherche, de la Direction des Affaires Générales et Financières (DAGEFI), de la Direction des bibliothèques.

En effet, un CADIST doit :

- s'appuyer ⁽⁷⁾ sur des collections existantes, elles étant beaucoup plus importante pour les sciences

humaines et juridiques que pour les sciences et techniques :

- . nouer des relations avec les centres de documentation et les bibliothèques du secteur public ou privé - implantées dans la même région, à la fois pour aider le public local et bénéficier des ressources des autres organismes documentaires
- . acquérir de façon exhaustive tous les documents parus dans la discipline qui leur est confiée ; ils doivent également signaler ces documents (listes de nouvelles acquisitions) et les diffuser.

En 1981 les onze premiers CADIST assuraient leurs fonctions. A ce jour, quinze CADIST ont été mis en place dans des organismes dépendant du Ministère de l'Education Nationale et sont chargés d'acquérir et de diffuser les périodiques correspondant à leur spécialité.

a. Origine de la création des CADIST

L'abondance de la littérature Scientifique et Technique pose de nos jours des problèmes complexes qu'une bibliothèque à elle seule ne peut résoudre ; la coopération s'impose comme issue inévitable pour sa traçage les -⁽⁵⁾

demanded qui augmentent chaque jour au rythme de la documentation même, et il importe que les bibliothèques relèvent le défi. La masse documentaire est, en effet, si élevée, qu'aucune bibliothèque, quelques soient ses moyens financiers, ne peut plus prétendre rassembler à elle seule les documents qui sont susceptibles d'être demandés par ses usagers.

Ainsi en Novembre 1944, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques a-t-elle exprimé le désir de compléter l'action qu'elle mène en faveur du contrôle bibliographique universel (c. 80). Ce dernier est assuré par l'enregistrement et l'échange, sous forme normalisée et automatisée de la description bibliographique des publications parues dans le monde entier. Il a paru nécessaire, désormais, d'améliorer également l'accès aux documents, à l'échelon national comme à l'échelon international, et de « permettre à tous les individus du monde entier de pouvoir obtenir, à des fins personnelles, n'importe quel ouvrage, quel que soit le lieu ou la date de sa publication, sous la forme d'un original ou d'une photocopie ». Tel est l'objectif du programme « Disponibilité universelle des publications » qui reçoit le soutien de l'UNESCO car⁽⁴⁾ il contribue à la réalisation des plans

« National information systems » (NATIS).

En fait, chaque pays se trouve placé devant une double obligation : réunir ses propres publications pour répondre aux demandes qui proviennent de l'étranger et les présenter à la collectivité scientifique.

De ces ambitions sont difficiles à réaliser. L'augmentation sans cesse croissante du volume de la documentation publiée chaque année, plus encore, la progression constante de la demande d'informations que facilite le recours aux méthodes récemment introduites dans le domaine de l'accès aux références bibliographiques, comme l'élaboration et l'utilisation de bases de données automatisées, interdisent aux bibliothèques et organismes documentaires de couvrir l'ensemble des besoins de leurs lecteurs. Une planification s'impose.

Mais l'accès aux documents est la dernière d'une série d'opérations liées les unes aux autres. Il ne s'effectuera avec quelque chance de succès que si sont, de la même façon planifiées, à l'intérieur d'un réseau, les acquisitions, la localisation et la conservation des documents primaires. Il faut encore que leur diffusion repose sur un système de prêt entre bibliothèques convenablement organisé.

Jusque en 1980, la France ne posséderait aucun système national qui puisse assurer,

pour toutes les opérations de la chaîne documentaire, la nécessaire complémentarité des bibliothèques. En mettant en place les CADIST, le Ministre des universités propose un remède à cette situation.

3. Missions du CADIST

3.1 Aquisitions

La fonction d'aquisition des CADIST concerne les documents français et étrangers intéressant la recherche exclusivement, dans une perspective d'exhaustivité. Le premier devoir des bibliothèques qui ont reçu un CADIST est d'acquérir tous les documents français et étrangers dont la liste est fixée par le Ministre, après avis du Comité national d'aquisition compétent dans la discipline du CADIST, est ce, quel que soit le support des dits documents. Le CADIST s'engage à assurer, dans la mesure du possible, les acquisitions de la "littérature grise", en liaison avec les organismes et groupes de recherche spécialisés, les académies, les sociétés savantes et le monde de l'édition en France et à l'étranger. Chaque année, le CADIST fait connaître au Ministre, à l'attention du Comité National d'aquisition, les documents qui ont pu être acquis ainsi que les principales -

lacunes à combler. Les comités nationaux d'acquisition rassemblent entre six et dix personnes, universitaires, chercheurs du secteur public ou privé, le directeur de la bibliothèque où est installé le CADIST et le bibliothécaire chargé de son fonctionnement. Nommés par le Ministre sur proposition de la Mission de la recherche et du Service des Bibliothèques, ils se réunissent au moins deux fois par an, et déterminent les documents susceptibles d'assurer la couverture documentaire la plus exhaustive possible dans la discipline considérée.

Pour un secteur spécialisé à l'intérieur de leur domaine, les CADIST peuvent conclure des conventions avec d'autres organismes afin d'améliorer la couverture documentaire du domaine. Ces conventions devront être soumises pour approbation à la D B M I S T (Direction des bibliothèques et musées de l'Information Scientifique et Technique) avant leur signature. Les obligations des CADIST en matière de conservation des documents s'imposent à leurs partenaires dans les secteurs concernés.

Si lorsque ^{un} organisme documentaire, public ou privé, désire effectuer un dépôt ou une aliénation de documents susceptibles d'intéresser un CADIST, il est souhaitable qu'il demande à celui-ci de les examiner afin de compléter les collections

CADIST. Cette procédure est obligatoire pour tous les établissements dépendant de la DBMIST. Les CADIST doivent consulter régulièrement les établissements possédant des collections importantes dans leur domaine, notamment parmi les bibliothèques universitaires, afin d'élaborer leur politique d'acquisition. Ils chercheront notamment à éviter les redondances unjustifiées.

3.2 Diffusion

L'intégralité des collections de l'établissement-support appartenant au domaine d'un CADIST, qu'elles aient été achetées ou non sur crédits CADIST, doit être accessible à tous, y compris les entreprises du secteur privé et les particuliers, pourvu que les demandes de prêt soient émises par une bibliothèque ou un centre de documentation, et respectent les usages et règlements du prêt interbibliothèques en recourant notamment au bulletin de prêt normalisé.

Repondant cette obligation se limite à la mission nationale de diffusion des CADIST, qui est d'être le dernier recours pour l'accès aux documents primaires, les établissements-supports qui en ont la charge devant pouvoir continuer à assumer leurs tâches ordinaires.

leux-ci ont donc la faculté de refuser ou de différer le traitement des demandes qui n'auraient pas été adressées auparavant à au moins deux autres établissements, sauf dans le cas où le EAOIST est la seule localisation indiquée par le catalogue collectif national des publications en série ou le catalogue collectif des ouvrages étrangers, mention devant en être faite sur le formulaire de demande. Ces EAOIST répondent dans les vingt-quatre heures aux demandes de documents correctement identifiés qui leur parviennent en dernier recours. Il assure dans les vingt-quatre heures le prêt des documents, soit sous forme de documents original, soit sous forme de reproduction, microformé ou non. Le EAOIST rend compte tous les ans du volume des prêts qu'il a effectués au bénéfice des usagers et français. Il adresse chaque année un rapport d'activité au Ministère des universités à l'attention du Service chargé des bibliothèques.

Afin de préserver l'intégrité de leurs collections, ils ont la faculté de refuser le prêt des documents rares ou précieux notamment anciens. Dans ce cas, ils doivent en proposer la reproduction, ou si celle-ci est interdite par la loi sur la propriété littéraire et artistique, la consultation sur place. Une circulaire de la DBMIST précise les tarifs de -

reproduction pour les secteurs public, semi-publics et privés. La diffusion doit être assurée dans les mêmes conditions que ci-dessus lors qu'un CADIST s'est associé en outre à l'établissement afin de parfaire sa concertation documentaire.

4. Modalités de fonctionnement et utilisation des subventions.

Pour chaque CADIST, une convention est établie entre le Ministre de l'Education nationale et l'Université ou l'établissement public dont dépend la bibliothèque.

L'université ou l'établissement public reçoit chaque année pour la bibliothèque-siège du CADIST, une subvention spécifique de fonctionnement, calculée sur la base de l'effort d'acquisition demandé au CADIST par le Ministre pour compléter à partir de la documentation existante dans les bibliothèques relevant de l'université ou de l'établissement public, les collections d'ouvrages et de périodiques. En 1980, 2.6 millions de francs ont été distribués aux premiers CADIST. Six millions de francs sont inscrits au budget de 1981. La subvention est fonction du nombre total de documents (mono-

ographies et périodiques) publiés dans la discipline du CADIST, qui constituerait le fonds idéal, ainsi qu'un nombre de chercheurs et d'étudiants de troisième cycle recensé, en France, dans cette spécialité.

L'université ou l'établissement public pourra recevoir, pour le compte du CADIST des moyens supplémentaires au vu des charges réelles supportées en matière de diffusion nationale de l'information scientifique dans le discipline du CADIST. Elle pourra en outre, pour la discipline considérée, lui allouer une partie de ses ressources propres.

La subvention spécifique de fonctionnement que reçoit le CADIST est principalement destinée :

- à compléter leurs collections d'ouvrages, périodiques et autres documents dans leur domaine

- à assurer les travaux courants de conservation des documents acquis sur crédit CADIST.

- à couvrir les frais de diffusion des documents CADIST, notamment en ce qui concerne le matériel de reproduction.

Elle peut servir à financer des opérations

d'investissements, après accord de la DBMIST.

La subvention peut être utilisée pour rémunérer des vacances dans une limite de cent cinquante heures par an et, dans le respect des textes en vigueur, elle ne peut en aucun cas servir à la rémunération de personnel permanent en quasi permanent, même à temps partiel. Les CADIST sont les organismes documentaires qui leur sont associés doivent établir au plus vite, s'il n'existe déjà, le catalogue autours des titres de la totalité de leurs collections, appartenant à leur domaine. Ils font connaître chaque année à la DBMIST la proportion de l'ensemble de la documentation correspondant à leur domaine qui a pu être acquise, respectivement, en documentation française et étrangère, en périodiques et en monographies, ainsi que les principales lacunes à combler.

Les CADIST participent obligatoirement au catalogue collectif national des publications en série et au catalogue collectif des ouvrages étrangers et adressent annuellement un rapport d'activité à la DBMIST comportant notamment la justification des crédits qui leur sont alloués.

CHAPITRE DEUX.

LE CADIST MATHEMATIQUE

CHAPITRE DEUX : LE CADIST MATHEMATIQUE

1. Introduction

Après cet aperçu sommaire sur la mission et le fonctionnement des quatre CADIST existantes, nous allons porter une attention toute particulière au CADIST MATHEMATIQUE.

La bibliothèque universitaire de l'université de Paris-Sud sert de support de CADIST. Elle détient la totalité de son fonds d'ouvrages, achetés sur les crédits CADIST. Le CADIST est co-géré par la Bibliothèque universitaire (B.U.) et le département de mathématiques.

La bibliothèque de mathématiques lui sert de support technique : en prêtant éventuellement sur son propre fonds des documents qui ne se trouvent pas au CADIST, ces prêts sont l'objet pour chaque ouvrage d'une décision qui tient compte du nombre d'exemplaires présents et de la nécessité de maintenir le document disponible pour les lectures de la bibliothèque et du Groupeement d'Intérêt Scientifique (GIS). Le GIS a été créé en 1948 et en Janvier 1983 étaient partenaires :

- L'université Paris-Sud (donc le Centre d'Orsay)

- l'IHES (Institut des Hautes Etudes Scientifique)
- L'Ecole Polytechnique
- le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)
- l'INRA (Institut National Recherche Agronomique) département de Biométrie.

2. Présentation du CADIST MATHEMATIQUE

2.1 Convention de création du CADIST MATHEMATIQUE

Par accord entre le ministère des universités et le président de l'université de Paris-Sud, il est créé un centre d'Aquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST) en Mathématiques dans les conditions énoncées ci-dessus. Le CADIST MATHEMATIQUE fonctionne à la bibliothèque de l'Institut de MATHEMATIQUES en collaboration avec la bibliothèque de l'université de Paris-Sud (centre universitaire d'Orsay). Les deux bibliothèques mettent à la disposition du CADIST les moyens nécessaires en personnel et en matériel.

Discipline : Mathématique

Bibliothèque : Bibliothèque de l'Institut de mathématique - Bibliothèque du Centre scientifique d'Orsay.

Section (éventuellement)

Nom du bibliothécaire chargé du fonctionnement du CADIST : Mme SUREAU - Mme SUCH

Adresse : Batiments 425 et 307, 91405 ORSAY Cedex

Numéro de téléphone : 941-69-93 et 941-70-51

Numéro de télex : 691460 F

a.2. Description

Comme la gestion du EADIST est partagée entre la B.U. et la bibliothèque de département de Mathématiques d'Orsay, une présentation de la bibliothèque de département de Mathématiques d'Orsay.

A. Le fonds

- Ouvrages ; le fonds comporte actuellement 23,000 titres, représentés par environ 34,500 ouvrages dont le titre est en section de prêt.

- Périodiques ; le fonds des périodiques comporte environ 430 titres vivants, pour beaucoup d'entre eux, les collections ont pu être reconstituées formant un fonds de 1,500 volumes reliés. Les périodiques sont rangés par pays d'édition.

B. les catalogues

Depuis 1972, un catalogue alphabétique des ouvrages, sur listings, a remplacé le fichier classique. Figurant dans ce catalogue les auteurs, les éditeurs scientifiques, les villes de congrès, le début du titre pour les congrès, les mots-matières.

L'informatique permet d'extraire de ce catalogue

- un catalogue par collections
- un catalogue par matières
- un catalogue par mots-clés.
- un catalogue topographique.
- un catalogue chronologique des congrès.

Tous ces catalogues n'ont pas le même rythme de mise à jour.

e. Aménagement de locaux:

La bibliothèque dispose de trois salles :

- la salle des périodiques récents où sont exposés à leur arrivée les périodiques, les livres et les préprints
- la salle de consultation des livres qui contient en principe un exemplaire de tout titre figurant à la bibliothèque
- la salle des périodiques reliés qui contient les périodiques reliés, les œuvres complètes et certaines séries.

Certains ouvrages particulièrement exposés ont été retirés du libre accès et rangés dans la section des "Ouvrages Spécialement Volatiles"

Il y a en outre un atelier de reliure qui assure une partie de la reliure des périodiques et les réparations

concernées sur les ouvrages.

Il existe en outre une liste d'arrivée des périodiques au jour le jour, et chaque quinzaine paraît une liste des acquisitions d'ouvrages (voir p. 28) une liste des titres et d'une liste des périodiques en cours avec mention du pays d'édition. Ceci constitue un état des collections similaire à celui de l'INSTITUT Henri Poincaré (IHP).

Un catalogue collectif des collections de périodiques a été mis en route en collaboration avec le comité français des mathématiciens. Cette ébauche a dû être interrompue faute de moyens en personnel.

Particularité :

- La bibliothèque possède un fonds assez important en ouvrages et périodiques russes.
- La bibliothèque d'Orsay est une de celles qui met des boxés équipés d'un tableau où la disposition de ses lecteurs.

2.3. Le Budget

A l'abriau comparatif du budget de la bibliothèque de MATHEMATIQUES et du budget de la bibliothèque universitaire.

	1981	1982	1983	1984
Bibliothèque de MATHEMATIQUE	165,000 F.	186,960	205,600	196,390
Bibliothèque universitaire	235,000 F.	269,040	296,000	282,610
Budget total/Année	400,000 F.	456,000	501,600	479,000

41% de la subvention sont attribués à la bibliothèque de MATHEMATIQUES

59% à la bibliothèque du centre d'Orsay.

(frais et matériel du bureau, frais de photocopies, tirage et envoi des listes d'acquisition, frais postaux, achat des ouvrages)

La bibliothèque de MATHEMATIQUES est chargée de l'acquisition et de la conservation (celière) des collections de périodiques.

B. Dépenses du CADIST

Dépenses documentaire c dans la discipline du CADIST		1991	1983
Livres	Sur crédit de la bibliothèque	-	-
	Sur crédit CADIST	44462	208199
	Total	44462	208199
Périodiques	Sur crédits de la bibliothèque	28000	32500
	Sur crédits CADIST	-	-
	Total	28000	32500
Microformes	Sur crédits de la bibliothèque	-	-
	Sur crédits CADIST	-	-
	Total	-	-
Divers	Sur crédits bibliothèque	-	-
	Sur crédits CADIST	-	-
	Total	-	-
Total dépenses		424462	533199

3 Activités du CADIST MATHEMATIQUE

3.1 les acquisitions et le traitement des livres et périodiques

À les acquisitions. La majorité des acquisitions du CADIST MATHEMATIQUE sont faites par achats, par crédits spécial ou par abonnement.

- les achats des livres.

Au CADIST MATHEMATIQUE, les acquisitions des livres sont réalisées à partir du dépouillement des différents bibliographiques et catalogues d'éditeurs en tenant compte aussi des demandes et des suggestions des chercheurs et des étudiants de troisième cycle. Les acquisitions sont réalisées par deux bibliothécaires. Les ouvrages sont choisis, commandés et reçus à la bibliothèque du département qui en assure un premier catalogage rapide (quinze jours par arrivage). Ils sont ensuite déposés à la bibliothèque universitaire où ils constituent un fonds spécial. Chaque ouvrage figure en un seul exemplaire, il y en a actuellement environ 2300 volumes et environ 400 volumes qui sont en commande. Le choix (qui d'après les règles du CADIST ne doit en principe retenir que des documents de recherche) utilise évidemment les compétences scientifiques et bibliothécaires du - département de MATHEMATIQUES (c'est l'une des raisons de la gestion mixte adaptée) mais il est totalement

indépendant des besoins de celui-ci. En ce qui concerne les mathématiques, la bibliothèque d'Orsay a consacré 24% de ses acquisitions aux mathématiques appliquées.

- les acquisitions de périodiques. Jusqu'à présent, le EADIST n'a payé aucun abonnement. Il utilise les collections de périodiques du département de mathématiques, qui, comme par le passé, et sur ses propres crédits, en assure la maintenance et règle les abonnements.

Etat des collections 1981, 1982, 1983

Collections dans la discipline du EA01ST		1981	1982	1983
Total des collections au 31 décembre	livres en nombre de titres	293	888	6
	en nombre de volumes	460	985	7
	Périodiques en nombre de titres	0	464	4
	Thèses en nombre de	0	0	1
	Microformes en nombres unité matérielles	0	0	1
	Autres documents en nombre d'unité matérielles	0	0	1
Aquisitions au cours de l'année	livres en nombre de titre	293	595	21
	en nombre des volumes	15	676	21
	Périodiques en nombre de titres	0	40	
	Thèses en nombre de volumes	0	0	
	Microformes en nombres unité matérielles	0	0	
	Autres documents en nombre d'unité matérielles	0	0	

B) le traitement des ouvrages eadist.

a) Contrôle : Vérifier dans le catalogue collectif du campus si l'ouvrage est déjà entré dans une des bibliothèques.

b) Catalogue : les ouvrages eadist figureront uniquement dans le catalogue - auteurs de la bibliothèque. Ils ne feront pas l'objet d'un catalogue - matières

* Rédiger la fiche de base.

* Dactylographier les fiches sur bristol rose sur la machine Super-Typer

* Tirer une ou plusieurs fiches auteurs

c) Estampillage - Rondeau ; les ouvrages portent une estampe spéciale apposée sur les pages habituelles.

; La date indiquée par l'institut de mathématique sur la page de titre sera complétée par la lettre K précédent le chiffre marqué : K 4000, K 4001 etc... La lettre et le chiffre constitueront donc la date inscrite sur l'étiquette.

d) classement des ouvrages ; les ouvrages sont classés dans le magasin du rez-de-chaussé haut

sur les rayonnages adossés au couloir.

e) communication ; les ouvrages peuvent être consultés sur place mais sont exclus du prêt.

3.2 Diffusion des documents

La bibliothèque du département réunit la documentation. C'est la B.U. qui est chargée de la diffusion : les ouvrages sont catalogués par la fiche de couleur spéciale. Plusieurs jeux de fiches sont tirés pour alimenter :

- le catalogue auteurs de la bibliothèque.
- le catalogue collectif des ouvrages du CAMPUS.

Pour constituer un fichier par ordre de coté remplaçant un registre inventaire, ceci pour permettre les reétements puisque le registre est tenu à jour par l'institut de mathématique.

Prêt aux lecteurs

les documents des trois salles de la Bibliothèque d'Orsay peuvent être consultés en libre accès mais aucun d'eux ne peut être emprunté : cette mesure existe la disposition du fonds.

Bien que cela ne soit pas inserit dans la convention la Bibliothèque du département contribue au prêt CADIST et même parfois au prêt-inter. Mais ces prêts ne sont pas automatiques. Ils sont décidés au coup par coup en tenant compte des besoins des utilisateurs.

Le prêt est réservé aux lecteurs enseignants et chercheurs du GIS (voir p. 15) : ceux-ci ont accès à un magasin spécial dont ils doivent demander l'accès à l'accueil et où se trouvent les ouvrages pouvant être empruntés ; mais les périodiques ne peuvent en aucun cas être empruntés. Le nombre maximum d'ouvrage par un lecteur est 5 ; la durée maximum du prêt est d'un mois. A l'issue de cette période, le lecteur peut demander une prolongation si l'ouvrage n'a pas été réservé par un autre lecteur.

A) listes d'acquisition

Le CADIST de MATHEMATIQUES, qui fonctionne toute l'année non seulement fournit les photocopies d'articles de périodiques et assure le prêt des ouvrages disponibles, mais diffuse aussi la liste des abonnements de périodiques en cours, et des acquisitions d'ouvrages. Cette liste est publiée deux fois par an, en Janvier et en Juillet.

les listes d'acquisition sont envoyées

- aux bibliothèques universitaires
- aux Unités d'Enseignement et de recherche
- et à des organismes

Nous présentons ici un exemple de cette liste

•

C.A.D.I.S.T.

de

MATHEMATIQUE

LISTE DES ACQUISITIONS

N^o 6

Janvier-Juin 1984

F

Bibliothèque de
Mathématique

Bât. 425

91405 ORSAY Cedex

Bibliothèque du Centre
Scientifique d'ORSAY

Bât. 307

91405 ORSAY Cedex

A

K 41713

K 41513

ABRAHAM (Ralph). - Manifolds, tensor analysis, and applications / Ralph Abraham, Jerrold E. Marsden, Tudor Ratiu. - London ; Amsterdam ; Don Mills [etc.] : Addison-Wesley, 1983. - XIX-582 p. ; 24 cm. - (Global analysis : pure and applied ; 2. Sub-series B).

Bibliogr. p. 562-570. Index. - ISBN 0-201-10168-8

K 41476

ACQUISTAPACE (F.). - Topologia delle superficie algebriche in $P_3(C)$ / F. Acquistapace, F. Broglia, F. Lazzeri. - Bologna : Pitagora, 1979. - 171 p. ; 25 cm. - (Quaderni dell'Unione matematica italiana ; 13).

Bibliogr. p. 169-171.

K 41455

ADOMIAN (George). - Stochastic systems / George Adomian, ... - New York ; London ; Paris [etc.] : Academic press, 1983. - XVII-331 p. ; 24 cm. - (Mathematics in science and engineering ; 169).

Notes bibliogr. Index. - ISBN 0-12-044370-8

K 41611

Advances in hamiltonian systems / J.P. Aubin, A. Bensoussan, I. Ekeland, ed. - Boston ; Basel ; Stuttgart : Birkhäuser, 1983. - VIII-195 p. ; 24 cm. - (Annals of the Ceremade).

Notes bibliogr. - ISBN 3-7643-3130-5

K 41543

AIZENBERG (Lev Abramovich). - Differential forms, orthogonal to holomorphic functions or forms, and their properties / by L. A. Aizenberg, Sh. A. Dautov. - Providence, R. I. : American Mathematical society, cop. 1983. - VI-161 p. ; 24 cm. - (Translation of mathematical monographs, ISSN 0065-9282 ; 56).

Trad. de : "Differentsial'nye formy, ortogonal'nye goloformnym funktsiam ili formam, i ikh svoistva". ISBN 0-8218-4508-X.

K 41718

ALEXEEV (Vladimir). - Commande optimale / V. Alexeev, V. Tikhomirov, S. Fomine. - Moscou : Mir, 1982. - 447 p. ; 23 cm.

Trad. de : "Optimal'noe upravlenie".

Analyse harmonique / J.L. Clerc, P. Eymard, J. Faraut, M. Rais [et al.]. - Nice : C.I.M.P.A., 1983. - V-710 p. ; 21 cm. - (Les Cours du C.I.M.P.A.).

K 41616

ANDERSON (David H.). - Compartmental modeling and tissue kinetics / David H. Anderson. - Berlin ; New York ; Tokyo : Springer, 1983. - VII-302 p. ; 25 cm. - (Lecture notes in biomathematics ; 50).

Bibliogr. p. 289-302. - ISBN 3-540-12303-2. ISBN 0-387-12303-2

K 41510

ANDO (Tsuyoshi). - Majorization, doubly stochastic matrices and comparison of Eigenvalues / T. Ando, ... - Sapporo : Hokkaido University, 1982. 87 p. ; 26 cm.

Bibliogr. p. 81-86. Index.

K 41647

ANOSOV (Dimitri Viktorovic). - Geodesic flow on closed Riemann manifolds with negative curvature / by D.V. Anosov. - Providence, R. I. : American mathematical society, 1969. - IV-235 p. ; 26 cm. - (Proceedings of the Steklov institute of mathematics ; 90).

Trad. de : "Geodeziceskie potoki na zamknim rimanovyh mnogoobraziyah otricatel'noj krivizny". - Bibliogr. p. 231-235.

K 41624

APELBLAT (Alexander). - Table of definite infinite integrals / Alexander Apelblat, - Amsterdam ; Oxford ; New York : Elsevier, 1983. - X-457 p. ; 25 cm. - (Physical sciences data ; 13).

Bibliogr. p. 447-448. - ISBN 0-444-42151-

K 41672

Approximation of functions and operators / ed. by S. Steckin. - Providence, R. I. : American mathematical society, 1977. - III-211 p. ; 26 cm. - (Proceedings of the Steklov institute of mathematics ; 138).

Trad. de : "Priblizhenie funktsii i operatorov". - Notes bibliogr. - ISBN 0-8218-3038-4

K 41669

Approximation of functions by polynomials and splines / ed. by S.B. Steckin. - Providence, R. I. : American mathematical society, 1981. - VI-270 p. ; 25 cm. - (Proceedings of the Steklov institute of mathematics, ISSN 0081-5438 ; 1).

Trad. de : "Priblizhenie funktsii polinom i splainami". - notes bibliogr. - ISBN 0-8218-3049-X

b) Tableaux comparatifs de diffusion, depuis la création des CADIST

Les tableaux suivants illustrent 1981, 1982, 1983. Nous pourrons relever que le taux de satisfaction est fonction du rapport entre le nombre de demandes reçues et celui des demandes satisfaites.

Diffusion des documents dans la discipline du CADIST

Demandes de prêt ou de photocopies en substitut du prêt,
faîtes à la bibliothèque par des établissement français
en 1981 , 1982 , 1983.

1981

		Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes satisfaites				Ta de s fac
			originaux	photo-copies	autres supports	Total	
VRES	Françaises	23	7	3		10	43
	Etrangères	72	28	13		41	56
RIODIQUES	Français	6		6		6	100
	Etrangers	194		186		186	95
ESES	Françaises	7		7		7	100
	Etrangères						
CROFORMES							
TOTAL :		302	35	215		250	82

1982

		Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes utilisées				de
			originaux	photo-copies	autres supports	Total	
'RES	Français	27	16			16	
	Etrangers	131	107			107	
RIOGRAPHIQUES	Français	18		16		16	
	Etrangers	424		411		411	
ESSES	Françaises	0					
	Etrangères	0					
CROIFORMES							1022
TOTAL		600	123	427		550	

1985

		Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes satisfaites				de fa
			originaux	photo-copies	autres supports	Total	
VRES	Français	50	23	14		37	7
	Etrangers	280	204	3		207	9
PERIODIQUES	Français	8		8		8	1
	Etrangers	471		462		462	6
DESES	Françaises	11		10		10	1
	Etrangères						
MICROFORMES							
TOTAL		820	227	494		724	15

BILAN DES ACTIVITES DE DIFFUSION DU CNRS MATHÉMATIQUE

Le taux de satisfaction , en ce qui concerne les demandes d'ouvrages , est relativement faible (environ 50%) car le fonds dont dispose la Bibliothèque du Centre Scientifique d'Orsay est embryonnaire .

En effet les ouvrages appartenant à la Bibliothèque de l'Institut de Mathématique sont réservé en priorité aux enseignements et aux chercheurs d'Orsay .

De plus , certains demandes concernaient des ouvrages dont le contenu ne répondait pas aux critères retenus pour le CADIST

CONCLUSION

Bilan du fonctionnement des EADIST

Depuis leur création, les EADIST ont demandé leur utilité en matière de diffusion de l'information. Ils ont ainsi pallier les lacunes des bibliothèques traditionnelles dont le but consistait seulement en la satisfaction des besoins de la recherche et dont la fonction essentielle était la conservation des documents.

L I S T E D E S I G L E S .

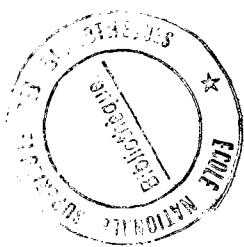
1. A.M.S. = Analyse Modulaire des Systèmes de Gestion
2. A.U.P. = Accès Universel aux Publications
3. B.L.H.D = British library lending divisions
4. C.N.R.S. = Centre National de la Recherche Scientifique
5. D.A.G.E.F.I. = Direction des Affaires Générales et Financières
6. D.B.M.I.S.T = Direction des Bibliothèques et Musées de l'Information Scientifique et Technique
7. G.I.S. = Groupement d'Intérêt Scientifique
8. IHES = Institut des Hautes Etudes Scientifiques
9. IHP = Institut Henri Poincaré
10. INRA = Institut National Recherche Agronomique

11. U.E.R = Unité d'Enseignement et de Recherches.

BIBLIOGRAPHIE

1. Congrès international sur l'accès universel aux publications . Paris . 1982 . - Rapport final / Congrès international sur l'accès universel aux publications . - UNESCO ; FIAB , 1982 . - 31 p.
2. Exposé sur le rôle des CADIST in : BBF . 1982 , n° 8 , p. 491-495
3. KERIGUY (Jacques) . - Les CADIST et la politique documentaire du ministère des universités in : BBF , 1981 , n° 1 , p. 7-10
4. LINE (Maurice B.) . - Disponibilité Universelle des Publications in : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des Bibliothéques , 1977 , n° 3 , p. 161-142
5. MOTO (Team) . - Le CADIST chimie à la Section Sciences de la BIU de Lyon LA DOUA . évolution depuis 1981 : Mémoire 1984 . - Villeurbanne : ENSB , 1984

- b. VALEIN (Pascal) -- Aperçu sur la documentation
mathématique en forme Jan 1983 / Pascal Valein
-- Institut National des Techniques
- * WAGNER (Madeleine) -- Bibliographie spécialisée/
Madeleine Wagner -- Villeurbanne : ENSO , 1984



FRANCE ADMINISTRATIVE : Régions



-151.12 | 84

DEMANDE DE DOCUMENT

VOLET 1 A ENVOYER AU FOURNISSEUR

DATE D'ENVOI		REPRODUCTION		PHOTOCOPIE <input type="checkbox"/>	PRÉT <input checked="" type="checkbox"/>	
PÉRIODIQUE <input type="checkbox"/>		OUVRAGE <input checked="" type="checkbox"/>	THÈSE <input type="checkbox"/>	CONGRÈS <input type="checkbox"/>	RAPPORT <input type="checkbox"/>	AUTRES <input type="checkbox"/>
TITRE Général Relativity for Mathematicians						
ISSN / ISBN						
AUTEUR (SI) R. K. Sachs and A. Wu						
TITRE DE L'ARTICLE, DE L'OUVRAGE, DE LA THÈSE.						
ISBN						
ANNÉE 1977	VOLUME	N° OU MOIS	PAGES			
LIEU D'EDITION ÉDITEUR UNIV. / LIEU DE SOUTENANCE. New-York : Springer-Verlag				N° RAPPORT OU THÈSE		
SOURCE BIBLIOGRAPHIQUE The American Math. Monthly Nov. 84				Reproduction à des fins exclusives de recherche ou d'étude personnelle et privée. (Article 41 de la loi du 11-3-1957).		
ADRESSE D'EXPÉDITION				Date	Signature	
REPRODUCTION						
FRAIS DE PORT						
TOTAL - 7 JAU 1985						
PRIÈRE DE COLLER LES VIGNETTES ICI						

PRIÈRE DE COLLER
LES VIGNETTES
ICI

© AFNOR conforme au FD 245 005



* 9 5 4 0 3 0 7 *